

PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES SCRUTINS

COLLÈGE DES USAGERS

SCRUTIN DES 30 novembre et 1er décembre 2021

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote le 1er décembre 2021

Date de proclamation des résultats : Vendredi 3 décembre 2021

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	3
Inscrits	673
Votants	66

Taux de participation (Votants / Inscrits)	9,81%
---	--------------

Suffrages à déduire	4
---------------------	----------

Total des suffrages exprimés	62
-------------------------------------	-----------

Quotient électoral	20,66667
<i>(suffrages exprimés / nombre de sièges de titulaires à pourvoir)</i>	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Liste "Etudiants du Creusot"	62	3	0	0	3
Total	62	3	0	0	3

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Élus :		
	Titulaires	Suppléants
Liste "Etudiants du Creusot"	Blandine SKRZYPCZAK	Théo ROUSSIN
	Tom PROST	Joanna VERNIER
	Lola POUHIN	Alexandre DA SILVA-LABOURÉ

Fait à Dijon, le 3 décembre 2021

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Vincent THOMAS

Les membres du Comité électoral consultatif,

